

RAPPORT SOMMAIRE

Discussions bilatérales Canada-États-Unis sur la biotechnologie agricole
Les 15 et 16 juillet 1998
Ottawa (Ontario), CANADA

BUT DE LA RÉUNION

Des agents de réglementation du Canada et des États-Unis se sont rencontrés pour comparer, et harmoniser dans la mesure du possible, les aspects de la caractérisation génétique moléculaire qui font partie de leurs mécanismes d'examen des végétaux transgéniques. La conclusion d'un accord sur les exigences communes et des méthodes d'analyse acceptables pour la caractérisation génétique moléculaire facilitera la présentation de ces données de caractérisation par les promoteurs qui cherchent l'approbation, par la réglementation, de l'intégration de ces végétaux dans la production ou le commerce agricole des deux pays.

CONTEXTE

Dans le sillage des efforts canadiens et américains visant à harmoniser le processus d'examen des végétaux transgéniques avant leur commercialisation, cette réunion a permis de tirer parti de l'échange d'information lors de discussions bilatérales antérieures et d'examens simultanés de végétaux transgéniques avant leur commercialisation. Les organismes participants étaient l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Santé Canada (SC) et le Animal and Plant Health Inspection Service (APHIS) du United States Department of Agriculture (USDA).

Le cadre de réglementation des végétaux transgéniques au Canada et aux États-Unis est comparable, mais comporte de subtiles différences. Au Canada, l'ACIA est chargée de réglementer l'importation, la dissémination dans l'environnement et l'utilisation comme aliments du bétail de végétaux aux caractères nouveaux qui incluent, sans y être limité, les végétaux transgéniques. Pour sa part, SC est chargé des aliments nouveaux, y compris des produits alimentaires issus des végétaux transgéniques. Aux États-Unis, l'APHIS est chargé de réglementer l'importation, la circulation inter-États et la dissémination dans l'environnement de végétaux transgéniques qui contiennent des éléments de phytoparasites. Les pouvoirs de réglementation de leur utilisation comme aliments de consommation humaine et animale aux États-Unis appartiennent à la Food and Drug Administration (FDA). L'U.S. Environmental Protection Agency (EPA) enregistre certains pesticides produits par les végétaux transgéniques avant la distribution et la vente, et établit des tolérances concernant la présence de ces pesticides dans les végétaux.

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

1. Déterminer les données de caractérisation génétique moléculaire, pertinentes à l'examen des végétaux transgéniques par les organismes participants.
2. Déterminer les techniques communes ou les méthodes d'analyse utilisées pour la caractérisation génétique moléculaire.
3. Discuter de l'échange d'information relative aux examens techniques et d'autres domaines de coopération.

RÉSULTATS

1. Les participants ont convenu de la généralité des données des caractérisation génétique moléculaire (voir l'annexe I : Données de caractérisation génétique moléculaire).
2. Les participants ont convenu d'élaborer des listes de contrôle d'examineurs qui serviront au processus d'évaluation des six techniques d'analyse suivantes :
 - C Transfert de Southern
 - C Transfert Western
 - C Transfert northern
 - C Amplification en chaîne par polymérase (ACP)
 - C Immunodétection « dot blots »
 - C Test immuno-enzymatique ELISACes listes de contrôle devraient être terminées d'ici le 1^{er} octobre 1998.
3. Les participants ont convenu d'échanger de l'information sur :
 - C les données de caractérisation biochimique et métabolique ;
 - C la généralité des critères d'évaluation et des données utilisées pour évaluer le risque des végétaux transgéniques pour l'environnement ;
 - C les processus de rationalisation de l'importation de produits végétaux transgéniques pour transformation ou consommation.

L'échange d'information sera effectué par :

- C des téléconférences trimestrielles commençant le 27 octobre 1998 ;
- C des examens mixtes de demandes et de requêtes présentées aux États-Unis et au Canada ;
- C des réunions tenues au besoin (au moins chaque année ; la prochaine réunion est prévue en juin 1999) ;
- C la publication des résultats des réunions, de listes de contrôle des examineurs, etc. sur les sites Web respectifs des organismes.

PARTICIPANTS

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS

Grant Watson, directeur associé, Section des variétés, Direction des produits végétaux

Stacy Charlton, Bureau de la biotechnologie végétale, Section des variétés

Morven McLean, Bureau de la biotechnologie végétale, Section des variétés

Louise Duke, chef, Bureau d'enregistrement des variétés, Section des variétés

Mireille Prud'homme, Service d'évaluation des risques phytosanitaires, Division de la science,
Direction de la planification et de la coordination des politiques

Phil Macdonald, agent de biotechnologie, Section des aliments du bétail

Deborah Bryanton, Affaires internationales

Diana Rowat, Bureau de la biotechnologie végétale, Section des variétés

SANTÉ CANADA

Paul Mayers, directeur intérimaire, Bureau des dangers microbiens

Karen McIntyre, chef intérimaire, Bureau de la biotechnologie des aliments

Brian Harrison, évaluateur scientifique, Bureau de la biotechnologie des aliments

ANIMAL AND PLANT HEALTH INSPECTION SERVICE DE L'USDA

Rebecca Bech, directrice adjointe, Scientific Services, Plant Protection and Quarantine

Susan Koehler, biotechnologiste, Scientific Services

David Heron, biotechnologiste, Scientific Services